



## Flash Info

Avril 2011



Mairie de Courchelettes.

Ce projet devra s'adresser à l'ensemble des habitants du village, qu'il s'agisse de simples rencontres dans le cadre de loisirs, ou d'échanges culturels et sportifs.

Il ne pourra devenir réalité que par l'implication de nos associations.

Je les solliciterai prochainement afin de leur proposer la création d'une commission « jumelage ».

Votre Maire,  
Gérard ADOLPH.

### Vers un jumelage avec Courchelettes

Récemment une délégation de la municipalité s'est rendue à Courchelettes afin de répondre à l'invitation du Maire Pascal d'Hulster qui avait été notre hôte au mois d'octobre dernier.

Cette visite dans le Nord avait comme objectif de jeter les bases d'un futur jumelage entre les deux cités. Un jumelage, c'est s'ouvrir vers l'extérieur, mieux connaître l'autre et comprendre le fonctionnement d'autres cités. Il permet aussi de développer des liens d'amitiés.



Notre Maire en compagnie de  
M.D'Hulster, Maire de Courchelettes.

### SOMMAIRE

- |  |              |                               |         |
|--|--------------|-------------------------------|---------|
| • Résumé des séances du<br>Conseil Municipal | pages 2 à 5  | • Infos pratiques             | page 12 |
| • Informations Intercommunales               | page 6       | • Agenda                      | page 12 |
| • Informations Communales                    | pages 7 à 8  | • Petites annonces            | page 12 |
| • Vie associative                            | pages 9 à 11 | • Horaires d'ouverture mairie | page 12 |

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

---

**R**ésumé des dernières séances du Conseil Municipal. L'intégralité des comptes-rendus est consultable en mairie.

### SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2010

#### ETABLISSEMENT DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) : choix du Bureau d'Etudes

Le conseil municipal décide de faire appel au Cabinet Schell Consultant de BRUMATH pour la réalisation du PCS et du Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs (DICRIM) et prend acte que les crédits nécessaires, soit 1 134,00 € TTC, seront portés au budget primitif 2011.

#### STRUCTURE PERISCOLAIRE : création d'un groupe de pilotage

Le conseil municipal décide la mise en place du Comité de pilotage du Périscolaire. Il sera composé du maire de la commune ou de son représentant, du directeur de la structure d'accueil, du directeur de l'association gestionnaire ou de son représentant, de la CAF, de la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports, de 2 représentants de parents d'enfants fréquentant la structure (Mme SCHEUER Bénédicte et M LUX Patrick). Ce comité est chargé de tout mettre en œuvre pour aider le gestionnaire dans l'administration et la gestion de la structure.

#### RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ) AVEC LA CAF DU BAS-RHIN

Le conseil municipal, considérant que le contrat actuel arrivera à échéance à la fin de l'année, charge Monsieur le Maire de solliciter la CAF du Bas-Rhin pour une mise en place de la phase d'évaluation de l'actuel CEJ et souhaite le renouvellement du partenariat avec la CAF avec la signature d'un nouveau Contrat Enfance Jeunesse pour une durée de 3 ans.

#### APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2009 DU SICTOMME

Le conseil municipal prend acte du contenu des rapports et les approuve tels qu'ils ont été présentés.

#### ONF : Approbation du programme des travaux 2011

Le conseil municipal adopte sans observation le programme des travaux d'exploitation et celui des travaux patrimoniaux concernant la forêt communale d'Altorf pour l'exercice 2011 tels qu'ils sont présentés par l'ONF et décide de porter les crédits nécessaires au budget primitif 2011.

#### JOURNAL COMMUNAL RETROSPECTIF : fixation du tarif des encarts publicitaires

Le conseil municipal décide de fixer, pour l'insertion annuelle d'un encart publicitaire, les tarifs suivants : 200 € pour 1/6 page A4 et 100€ pour 1/12 page A4.

#### REALISATION D'UN OUVRAGE « MEMOIRES DU VILLAGE »

Le conseil municipal donne un accord de principe au lancement du projet de réalisation d'un ouvrage sur la commune d'ALTORF. Il demande le concours de la Société I.D. L'EDITION de Bernardswiller pour la confection de l'ouvrage et prend acte que celui-ci ne verra le jour que si le nombre de réservations est suffisant.

#### DEMANDE DE SUBVENTION POUR VOYAGE SCOLAIRE

Le conseil municipal, vu la demande de subvention émanant de deux classes élémentaires du groupe scolaire Jean-Marie LEHN, dans le cadre de l'organisation d'une classe de neige à Onnion en Haute-Savoie du 14 au 21 mars 2011, soit 7 jours, décide d'accorder une subvention de 5 euros par enfant et par jour (à compter de l'année 2011, ne seront subventionnés que les enfants de l'école résidant dans la commune) et de participer au financement du transport des élèves par l'allocation d'une subvention complémentaire de 1500.00 €. Il est décidé de ne pas réclamer le reliquat de la subvention versée l'an passé, soit 432 €, mais non utilisée pour cause d'annulation du voyage.

La subvention ne sera versée qu'après le séjour et sur présentation d'un état nominatif des participants par la direction de l'école.

**MODALITES D'INSCRIPTION A L'ECOLE**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il leur convient de se prononcer sur les modalités d'inscription à l'école suite au changement de direction. Il est décidé de confier les inscriptions des enfants à l'école à la Directrice ou au Directeur. Il est précisé que pour toute famille inscrivant pour la première fois un enfant à l'école, il devra être présenté le document « déclaration d'arrivée dans la commune » délivré par le secrétariat de la Mairie et qui vaudra certificat d'inscription.

**SEANCE DU 19 JANVIER 2011****SDIS: contribution de transfert de l'ex-SIVU, autorisation à ester en justice**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la notification de l'arrêté n° 2010-3754 pris par le SDIS en date du 16 décembre 2010 fixant les nouvelles contributions à charge de la commune pour l'année 2011. Ces contributions comprennent une fois encore la contribution de transfert ex-SIVU. Le mode de calcul de toutes les contributions réclamées à la commune n'a pas changé de sorte qu'il ne paraît toujours pas respecter le principe d'égalité devant les charges publiques. Le conseil municipal, considérant que pour rester cohérent avec les recours précédents et pouvoir contester ultérieurement le titre exécutoire qui sera émis en 2011, autorise Monsieur le Maire à agir en justice, au nom et pour le compte de la Commune, pour contester la légalité dudit arrêté et obtenir la suspension de l'exécution de l'arrêté du 16 décembre 2010. Maître Eric AMIET sera chargé de représenter les intérêts de la Commune dans ce dossier.

**REVISION DU POS ET TRANSFORMATION EN PLU : avenant à la mission de maîtrise d'œuvre**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un avenant au contrat signé avec le bureau d'études ESPAYS pour la mise en conformité des documents du PLU avec la loi ENE (Grenelle 2). Ces compléments d'études du PLU seront réalisés pour un montant de 1 500 € HT ; les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2011.

**PROJET DE CREATION D'UN LOTISSEMENT : offre de service pour une modification n° 7 du POS**

Le conseil municipal décide de procéder à la modification n° 7 du POS concernant l'ouverture à l'urbanisation de la zone IINA1 située à l'ouest du village, en vue de la réalisation d'une opération d'aménagement d'ensemble à dominante habitat par la SAREST, route des Romains. La mission sera confiée à Madame Mireille EHRHARDT, urbaniste pour un montant forfaitaire de 2 400 € HT.

**PROJET DE CREATION D'UN PARKING COMMUNAL : offre de service pour la déclaration de projet et la mise en compatibilité du POS**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil d'un projet de création d'aires de stationnement aux abords de l'abbatiale afin de pallier le manque de places de stationnement répertoriées dans la rue principale.

Le conseil municipal, considérant que la déclaration de projet permet à une collectivité de reconnaître, à l'issue d'une enquête publique, le caractère d'intérêt général de son propre projet et que la procédure permet de modifier les dispositions du POS afin de les rendre compatibles avec celui-ci, après délibération, donne un accord de principe à Monsieur le Maire pour lancer une procédure de déclaration de projet et décide de confier la mission de réalisation de ce dossier à Madame Mireille EHRHARDT, urbaniste et Monsieur Philippe HAUTCOEUR, architecte, pour un montant global de 3 840€ HT.

**AMENAGEMENT D'UN CAVEAU COMMUNAL : contrat de maîtrise d'œuvre**

Le conseil municipal décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre à la Société PRESTIM Réhabilitation de Sélestat, dont le taux des honoraires s'élève à 10 % du montant des travaux.

**TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU BATIMENT DE LA MAIRIE : projet d'assurance dommages ouvrage**

Le conseil municipal décide de souscrire, pour un montant de 11 812 € TTC, une assurance dommages ouvrage auprès de la société d'assurances Groupama Alsace.

**CREATION D'UN SENTIER PEDESTRE**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal d'une demande de création d'un itinéraire de randonnée pédestre dénommé « sentier des bornes d'Altorf » sur le ban communal. Ce sentier aura pour vocation de faire découvrir un patrimoine naturel et culturel. Le conseil municipal, après discussion et débat, donne un accord de principe à la réalisation d'un « sentier des bornes » en forêt d'Altorf et précise que ce tracé se fera en accord avec l'Office National des Forêts et après consultation du locataire de la chasse communale. Le balisage, qui sera adapté en fonction des contraintes naturelles existantes, sera effectué par le Club Vosgien, section de Molsheim-Mutzig.

**DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR VOYAGES SCOLAIRES****1) Ecole Tomi Ungerer Duttlenheim**

Le conseil municipal, considérant la volonté d'étendre la démarche de soutien de la municipalité aux enfants de la Commune fréquentant un établissement d'enseignement hors de la commune et ainsi réduire la participation financière des parents, décide de verser, sur présentation d'une attestation de participation, une subvention de 5 € par nuitée, soit 20 €, pour la participation au séjour d'un enfant domicilié à ALTORF. La subvention sera versée directement aux parents de l'enfant.

**2) Collège Nicolas Copernic Duttlenheim**

Le conseil municipal, considérant la volonté d'étendre la démarche de soutien de la municipalité aux enfants de la commune fréquentant un établissement d'enseignement secondaire et ainsi réduire la participation financière des parents, décide d'accorder, à chaque élève du Collège Nicolas Copernic de Duttlenheim habitant la commune d'Altorf et participant à une classe transplantée ou à un voyage d'étude de plusieurs jours, une aide par enfant et par nuitée dont le montant unitaire est équivalent à celui alloué par la Commune aux enfants fréquentant l'école communale.

**DEMANDES DE SUBVENTION POUR RAVALEMENT DE FACADE**

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention pour ravalement de façade à M. et Mme François GOETZ pour leur habitation, sise 9 rue de la Gansweid à ALTORF, ainsi qu'à M. et Mme Jean-Jacques MUNCH pour leur habitation, sise 3 rue des Aubépines à ALTORF.

**GESTION DE LA CHASSE COMMUNALE : fixation du montant des frais annuels**

Le conseil municipal décide de refacturer, pour le restant de la durée de location, soit jusqu'en 2015 inclus, le coût des frais de gestion estimé annuellement à 350 €, via la trésorerie de Molsheim, pour le déduire du montant du produit encaissé.

**SEANCE DU 24 FEVRIER 2011****PROJET DE CREATION D'UN LOTISSEMENT : vente de terrains communaux**

Le conseil municipal accepte de vendre à 2500 € l'are les propriétés communales cadastrées dans l'emprise du projet et nécessaires à la réalisation du permis d'aménager et autorise le maire à signer la promesse de vente au profit de CM-CIC Sarest sous conditions suspensives.

**PROJET DE CREATION D'UN LOTISSEMENT**

Le conseil municipal a pris connaissance du courrier du 24 février 2011, présenté par la Société CM-CIC Sarest qui précise notamment : une association dans le montage du dossier (plans, réglementation, phasage,) jusqu'au permis d'aménagement, une association dans le choix des prestations concernant les finitions des espaces publics, une association dans le suivi du chantier ainsi qu'une association dans l'attribution des lots. Le conseil valide les propositions énoncées.



**« POMME DE PIC » : demande de participation à un séjour nature**

Le conseil municipal, considérant la volonté d'étendre la démarche de soutien de la municipalité aux enfants de la commune fréquentant la structure d'accueil périscolaire « Pomme de Pic » d'Altorf afin de réduire la participation financière des parents, décide de verser, sur présentation d'une attestation de participation, une subvention de 9 € par jour et par enfant, soit 45 €, à chaque enfant d'Altorf participant au séjour nature à Neuwiller lès Saverne du 18 au 22 avril 2011.

**TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU BATIMENT DE LA MAIRIE : choix de la téléphonie**

Le conseil municipal décide de confier l'installation de la téléphonie à la Société URANUS de Schiltigheim pour un montant de 2 537,18 € HT et opte pour la formule d'achat avec une assistance technique de 25 € HT par mois.

**TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU BATIMENT DE LA MAIRIE : attribution du lot mobilier**

Le conseil municipal prend acte que le lot « mobilier » est attribué à l'entreprise B.B.S. de Kaysersberg pour un montant de 36 782,82 € HT.

**DEMANDE D'AUTORISATION D'INTRODUCTION DE HAMSTERS EN ZONES PRIORITAIRES :****avis du conseil municipal**

Les élus ont pris connaissance des multiples questionnements émis lors d'une réunion entre les maires des communes inscrites dans le périmètre des ZAP (Zones d'Action Prioritaires) et concernées par l'autorisation des lâchers de hamsters.

Ils ont unanimement décidé d'adopter le texte commun consignait les différentes observations exprimées collégalement lors de la réunion sus-visée.

Le conseil municipal a surtout manifesté un net désaccord avec le caractère non tangible des périmètres de protection, en raison de « l'extensibilité » des ZAP qui repose sur des données purement virtuelles tirées tant de la propension de déplacement des nouvelles populations de hamsters, évaluée à 300 mètres par an, que du rayon de 600 mètres tracé arbitrairement autour de la présence d'un seul terrier.

Ces paramètres impactent lourdement tout projet d'aménagement et rendent incertaine toute vision de planification à court, moyen et long terme, comme le spécifie sans pondération le dossier de consultation.

(intégralité de la délibération disponible en Mairie).

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR RAVALEMENT DE FACADE**

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention pour ravalement de façade à M et Mme Aloyse SIEFFERT pour leur habitation sise 6 rue de la Chapelle à ALTORF.

**CASAL SPORT : affectation d'un bon d'achat**

Le conseil municipal, considérant que la Société CASAL SPORT a répondu favorablement à la demande d'aide financière pour insertion d'un encart publicitaire par la délivrance d'un bon d'achat d'une valeur de 200,00 €, décide de faire don de ce bon d'achat à la structure périscolaire « Pomme de Pic » d'Altorf gérée par l'OPAL.

**PROCHAINE SEANCE****LE 11 AVRIL 2011,****À 20h30,****à la GRANGE DE LA DÎME**

## Infos Select'om

### COLLECTE DES DECHETS SPECIAUX EN DECHETERIE DESTINEE UNIQUEMENT AUX PARTICULIERS

À l'instar des années précédentes, une collecte spéciale pour les déchets ménagers spéciaux (types peinture, solvants,...) sera organisée par les déchetteries de nos collectivités.

#### MOLSHEIM

Le 11 juin 2011, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Le 19 novembre 2011 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

#### DUPPIGHEIM

Le 2 juillet 2011, de 8h30 à 12h.

Le 10 décembre 2011, de 9h à 12h.

#### Produits acceptés dans la limite de 30kg par foyer :

- acides = acide batteries, sulfurique,...
- Bases = soude, déboucheur, lessive alcaline,...
- Jardinages = insecticides, herbicides, désherbant
- Pâteux = colles, cires, vernis, graisses, peintures,...
- Solvants = essence, solvant, révélateur, fixateur, produit de nettoyage, fuel, liquide de refroidissement, anti-rouille.

**Pneus = uniquement VL** (ni motos, ni camionnettes, ni vélos) déjantés ; limitation des apports à 4 pneus par foyer.

#### Attention !

- **Les déchets d'amiante ne seront pas collectés. Toutefois le Sictomme est en mesure d'indiquer les coor-**

données d'entreprises locales capables de traiter ce type de déchets.

- les aérosols vides ne sont pas considérés comme des déchets dangereux.

#### NON CONFORMITE DES BACS

Il peut arriver qu'un bac ne soit pas collecté par les agents du Select'om, parce qu'il est cassé, trop lourd, ou encore parce qu'un véhicule gêne son vidage.

Auparavant, un autocollant indiquait simplement le numéro à composer pour obtenir une information. Dorénavant, un nouveau support vous permettra de comprendre la raison de cette non-collecte, et vous éclairera sur les conditions habituelles de vidage.

En cas de problème, le Select'om reste évidemment toujours disponible pour vous renseigner et vous accompagner !



#### SICTOMME

52, route industrielle de la Hardt

67120 MOLSHEIM

Tél. : 03 88 47 92 20

Fax : 03 88 47 92 29

Adresse web : [www.select-om.com](http://www.select-om.com)

Adresse courriel : [info@select-om.com](mailto:info@select-om.com)

## Office de Tourisme de la Région de Molsheim - Mutzig

### L'été se dévoile !

L'Office de Tourisme Région Molsheim-Mutzig prépare activement la saison estivale 2011.



Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer quelques sorties. Alors à vos agendas ! La visite commentée du Sentier des Casemates de Soultz-Les-Bains lancera la saison estivale le 7 juin. Tous les mardis à 14h30 et jusqu'au 27 septembre, les guides du sentier vous accueilleront pour vous faire découvrir les vestiges de la Grande Guerre.

D'autres visites commentées seront programmées entre le 11 juillet et le 21 août : la découverte de l'abbatiale d'Altorf et de ses jardins, l'Eglise des Jésuites, la ville de Molsheim et la Chartreuse en nocturne, ...

A noter que toutes ces visites sont gratuites.

Alors, n'hésitez pas à y participer, vous êtes tous les bienvenus !

Office de Tourisme de la Région de Molsheim - Mutzig

17, Place de l'Hôtel de Ville

67120 MOLSHEIM

Tél : 03.88.38.11.61

Fax : 03.88.49.80.40

[www.ot-molsheim-mutzig.com](http://www.ot-molsheim-mutzig.com)

## Trottoirs

Le trottoir le long de la route de Dachstein a été élargi afin d'anticiper la création de la future piste cyclable qui doit relier le village à la gare de Dachstein.

## Chemin d'Innenheim

Ce n'était qu'un « chemin » ; les constructions qui ont été réalisées des deux côtés entraînent la nécessité d'en faire une rue digne de ce nom.

La municipalité a organisé une réunion avec les riverains afin de leur soumettre le projet et d'écouter leur avis.

Le réseau d'eau sera remplacé.

L'appel d'offre a été réalisé ; le coût pour la commune avoisinera les 80 000,00 €

Le démarrage des travaux est prévu d'ici l'été pour une durée de 2 mois

## Assainissement

Depuis de nombreuses années, les maisons de la rue du Couvent sont sujettes à des inondations lors de fortes chutes de pluie.

A la demande de la commune, le SDEA a étudié la situation et a conclu qu'il fallait renforcer le réseau par la pose d'une canalisation supplémentaire.

Les travaux devraient être effectués au courant du mois d'avril.

## Mairie - dernière ligne droite



Démolition de l'ancien atelier réalisée par l'équipe municipale et des bénévoles



Extension des locaux techniques

## Presbytère

Les travaux avancent rapidement.

Pour la partie restant à disposition de la commune, des solutions ont été trouvées permettant d'aménager le caveau tout en répondant aux exigences des Monuments Historiques et aux normes actuelles : sécurité, accessibilité handicapés (ascenseur obligatoire)...

Cela aura évidemment un coût !



**Les personnes intéressées par un appartement au presbytère peuvent déposer une candidature en mairie.**

## Lotissement - *Le hamster en embuscade...*

Après la zone de loisirs de Dorlisheim, notre charmante bête bloquera-t-elle la création de notre lotissement route des romains ?

Une très grande partie de notre territoire communal est située dans « le milieu naturel du grand hamster » et donc soumise aux directives, surtout européennes, concernant sa protection.

Le futur lotissement est classé en « zone de reconquête éventuelle » du hamster et subit donc les contraintes de ces textes en vigueur.

Dans notre cas, il faut prouver qu'aucun terrier ne se situe à moins de 600m du terrain et ceci, pendant deux années consécutives.

Le constat doit être fait par une société agréée, spécialisée et rémunérée.

Elle fera sa 2ème observation ce printemps, sachant que l'an dernier, le hamster le plus proche avait élu domicile à ...604 m !



## Piste cyclable - *Il n'y a pas que le hamster !*

Le dernier tronçon de la piste allant de Duppigheim à Dorlisheim/Molsheim ne peut toujours pas être achevé. Au niveau de notre étang de pêche, elle devait bifurquer à travers une prairie, le long du fossé et rejoindre le passage prévu sous la contournante de Molsheim.

C'était sans compter sur l'extrême richesse en biodiversité de notre territoire...

Une étude d'impact sur l'environnement (étude obligatoire) a révélé une **multitude d'espèces animales et végétales rares et protégées** : papillons, crapauds, fleurs, lézards, oiseaux... et a conclu que le trajet

initialement prévu n'était pas possible!

Pour faire le point et à la demande du Maire, Gérard ADOLPH, une réunion s'est tenue au siège de la Communauté de Communes ; c'est elle qui a en charge ce dossier.

Le Président Laurent FURST ainsi que tous les vice-présidents présents, sont conscients qu'il faut trouver une solution afin que les habitants d'Altorf puissent se rendre en toute sécurité à Molsheim et en particulier vers la gare, les collèges et les lycées.

Plusieurs solutions ont été évoquées.

Espérons que l'une d'elles pourra rapidement aboutir.

## Plan Communal de Sauvegarde

Vous avez été récemment destinataires d'une fiche de renseignements concernant le Plan Communal de Sauvegarde.

Beaucoup d'entre vous ont déjà retourné leur questionnaire à la Mairie, nous les en remercions.

L'actuelle crise que vit le Japon nous fait prendre conscience de l'importance que peut revêtir le fait de connaître les moyens de chacun face à de telles catastrophes et leurs conséquences.

**Si vous ne l'avez pas encore fait, vous avez jusqu'au 8 avril pour déposer votre formulaire en mairie.**

*« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité »*

## Mise en sécurité de l'aire de jeux

Dans le cadre des contrôles obligatoires, une société agréée a réalisé des tests concernant les sols souples, destinés à amortir les éventuelles chutes. La conclusion est claire : « Les sols ne répondent plus aux exigences de sécurité des normes en vigueur ; il faut prévoir leur remplacement dans les meilleurs délais ».

La municipalité est consciente que cette aire est très prisée des habitants et exclut toute fermeture ; de plus, un important investissement, concernant les jeux, avait été réalisé en 2010.

Elle a donc décidé de remettre ces sols aux normes.

Les travaux exigeront la fermeture de l'aire durant quelques jours.



## Amicale des Sapeurs Pompiers - Marche Populaire

Le 8 mai 2011, l'amicale des Sapeurs Pompiers d'Altorf organisera sa marche populaire internationale annuelle. Le parcours de 7 à 10 km vous mènera à travers champs, prés et forêts. Le départ se fera à la Maison du Temps Libre entre 7h et 14h. Un déjeuner sera proposé à midi pour les marcheurs ; les non-marcheurs sont également les bienvenus. Pour tout renseignement et réservation, merci de s'adresser à Dominique MEPIEL au 03.88.38.01.18. En vous souhaitant bonne marche.

Philippe KLEIN.



## Association des Parents d'Elèves d'Altorf - Bourse aux vêtements et jouets

La 2ème bourse aux vêtements d'enfants et jouets aura lieu :

**Le samedi 19 juin 2011, à la MTL de 9h à 16h.**

Petite restauration - buvette

Pour les inscriptions : [assocparentsleves.altorf@laposte.net](mailto:assocparentsleves.altorf@laposte.net)



### SOUVENIR FRANCAIS

2010 s'est terminée par la réunion annuelle du Comité à Gresswiller et le concert « ALTE VOCE » le 12 décembre 2010.

2011 s'annonce prometteur de cérémonies, de manifestations et d'interventions dans le canton de MOLSHEIM.

Une date à retenir : le 4 décembre 2011 au dôme de Mutzig.

Le souvenir français entretient la mémoire de nos anciens et son souhait le plus cher est de transmettre aux jeunes générations la flamme du Souvenir. Soyons les gardiens de cette mémoire et participons aux futures actions patriotiques.

Pour atteindre cet objectif, le Comité du Souvenir Français aura toujours besoin du concours désintéressé de tous ceux qui accepteront de rejoindre les rangs.



« A NOUS LE SOUVENIR,  
À EUX L'IMMORTALITÉ »  
« UN PASSÉ, UN PRÉSENT, UN AVENIR »

### Visite jardin de l'abbaye - 22 mai

Le 22 mai prochain, l'association SACRÉE HISTOIRE organise une découverte du jardin médiéval d'Altorf :

#### Au programme

Visite guidée, symbolisme des plantes mariales et chants sur le thème du jardin, par la Chorale Sainte-Cécile de Rumersheim.

R.V. à 16h.

Visite gratuite - suivie d'un verre de l'amitié offert par la commune.

**SACRÉE  
HISTOIRE**

Association Sacrée histoire !  
1 rue des Roses  
67370 Pfettisheim  
[contact@sacreehistoire.fr](mailto:contact@sacreehistoire.fr)  
[www.sacreehistoire.fr](http://www.sacreehistoire.fr)

## POMME DE PIC

### Remerciements !

Depuis le début d'année, le centre « Pomme de Pic », accueil périscolaire et de loisirs géré par l'OPAL, a pu, grâce aux dons du marché de Noël, acheter de nouveaux jeux. Choisis par les enfants fréquentant le centre, ils ont enrichi l'offre disponible.



Jeux achetés grâce aux dons

### Vacances de printemps :

Nous aurons pour thème les différents jeux de société et les sports des régions françaises. Nous espérons avoir la visite d'Indiana Jojo, le lapin explorateur, qui nous aidera à retrouver les délices de Pâques.

Nous vous rappelons qu'il est possible d'inscrire vos enfants à la journée.

Un séjour nature à Neuwiller lès Saverne du 18 au 22 avril 2011 est organisé par l'accueil de loisirs de la Cabane (structure O.P.A.L). Au programme figureront des activités nature, des grands jeux et de l'escalade. Pour tout renseignement vous pouvez prendre contact auprès de la responsable de « Pomme de Pic ».



Dégustation de cocktails de fruits lors des dernières vacances d'hiver.

### Vacances d'été :

Nous fonctionnerons cet été du 4 au 29 juillet 2011 et du 29 août au 2 septembre 2011 (sous réserve d'inscriptions suffisantes).

Chaque semaine, un thème différent sera proposé aux enfants.

Des coins jeux permanents et des coins « détente » seront créés afin que chaque enfant puisse profiter de ses vacances à son rythme.

Nous proposerons chaque semaine un grand jeu, des activités manuelles et des jeux collectifs. Les enfants pourront eux-mêmes faire des propositions de thème.

### Inscription pour l'année 2011-2012 :

Les inscriptions pour l'année scolaire 2011-2012 débuteront le 26 avril 2010. Les dossiers seront à récupérer à la structure périscolaire « Pomme de Pic » d'Altorf.

*Pour les nouveaux arrivants et les enfants nés en 2008, vous pouvez prendre contact avec la responsable.*

### **Rappel pour inscrire vos enfants dans le cadre périscolaire, le mercredi et en centre de loisirs :**

Vous aurez besoin pour remplir le dossier d'inscription de votre :

- n° allocataire de la CAF ou MSA,
- n° et le nom de l'assurance de l'enfant,
- n° de sécurité sociale du parent auquel est rattaché l'enfant,
- le carnet de santé de l'enfant,
- avis d'imposition 2009,
- pour les inscriptions de la rentrée scolaire 2011-12, l'avis d'imposition 2010.

**Où nous trouver ?**

Accueil périscolaire d'Altorf  
 3A rue de Dachstein 67120 ALTORF  
 Permanence administrative tous les jours scolaires de 14 à 16H ou sur rendez-vous.

**Renseignements :**

ERBA DUVERNOY Emilie  
 (responsable de la structure)  
 09 63 21 56 29  
 courriel: [opal-altorf@opal67.org](mailto:opal-altorf@opal67.org)

OPAL SIEGE : 03-88-15-14-65  
 courriel: [contact@opal67.org](mailto:contact@opal67.org)



**Tarifs des vacances :**

TARIFS habitants d'Altorf				La classification des tarifs est en fonction des Quotients Familiaux établis par votre CAF basés sur l'imposition des revenus.	TARIFS habitants hors commune			
Tarifs	Semaine 4jours	Semaine 5jours	Journée		Tarifs	Semaine 4jours	Semaine 5jours	Journée
QF1	54€34	66€63	15€25	QF3<500 500<QF2<700 QF1>700	QF1	65€26	79€95	18€30
QF2	48€07	58€94			QF2	57€73	70€73	
QF3	41€80	51€25			QF3	50€20	61€50	
Permanence par demi-heure			1€65	Permanences par demi-heure		1€98		
Forfait permanence de 8h à 9h et 17h à 18h			15€40	Forfait permanences de 8h à 9h et 17h à 18h		18€50		

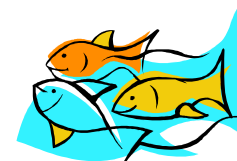
**APPMA - Programme de l'année**

- le 12 mars : ouverture de la pêche à la truite dans le bras d'Altorf
- le 2 avril : chantier de nettoyage de printemps et replantation de saules têtards
- le 1<sup>er</sup> mai : ouverture de la pêche à l'étang
- un samedi de mai ou de juin : visite de la passe à poissons de Gambsheim sur le Rhin ouverte à tous les intéressés pêcheurs ou non (contacter Matthieu GERLIER 06 20 73 76 44)
- un dimanche de mai ou de juin (la date sera précisée ultérieurement) : initiation à différentes techniques de pêche pour les enfants
- le dimanche de Pentecôte : concours de pêche à l'étang

Possibilité de retirer des cartes de pêche auprès de Gilbert Alexandre (03 88 38 68 41)

Tarifs pour l'année :

- enfant moins de douze ans : 5 €
- enfant 12 –18 ans : 15 €
- adulte carte complète 70 €, uniquement carte Altorf : 20 €



**Tennis Altorf Club**



Les cours ont repris **le samedi 2 avril à 14h.**  
 Les inscriptions au Tennis Altorf Club auront lieu au club house tous les samedis à 15h.



## Amis de l'Abbatiale

L'association « Les Amis de l'Abbatiale Saint Cyriaque » d'Altorf compte développer son activité dans le domaine culturel.

De ce fait une assemblée générale aura lieu prochainement, permettant de renouveler le comité et revoir les statuts.

Les personnes intéressées pourront se faire connaître à la mairie.



## Groupe Scolaire - Inscriptions rentrée 2011

- ‡ **Lundi 11 avril :** de 16h à 17h
- ‡ **Mardi 12 avril :** de 8h à 11h30 et de 13h à 17h
- ‡ **Jeudi 14 avril :** de 16h à 17h
- ‡ **Vendredi 15 avril :** de 16h à 17h

Veillez vous présenter au bureau de la directrice avec les documents suivants :

*Pour une première inscription à l'école*

- livret de famille ou copie de l'acte de naissance
- carnet de vaccination
- justificatif de domicile ou la déclaration d'arrivée dans la commune pour les nouveaux arrivants.

*De plus, pour un changement d'école*

- certificat de radiation délivré par l'école précédente

Sont admissibles :

- les enfants nés en 2008 (petite section)
- les enfants nés en 2009 (toute petite section), avant le 30 juin, dans la limite des places disponibles et dans l'ordre chronologique des dates de naissance.

## AGENDA

### MARDI 19 ET MERCREDI 20 AVRIL

Cirque Zavatta - Parking MTL

### LUNDI 25 AVRIL

Pâques des enfants – Pétanque - Parking MTL

### DIMANCHE 8 MAI

Marche Populaire - de 7h à 14h - départ devant la MTL

### DIMANCHE 15 MAI

Challenge Manu - Pétanque - MTL

### DIMANCHE 5 JUIN

Challenge Président et des enfants - Pétanque - MTL

### SAMEDI 11 JUIN

Tournoi jeunes - ASA - Club house football

### DIMANCHE 12 JUIN

Concours de pêche aux étangs - APPMA  
Concours mixte - Pétanque - MTL

### SAMEDI 18 JUIN

Fête de l'école - MTLFLEUR

### DIMANCHE 19 JUIN

Bourse aux vêtements et jouets - APEA - MTL

### DIMANCHE 26 JUIN

Fête Dieu - jardins du cloître - 10h



## OUVERTURE MAIRIE - PERMANENCES

### Horaires Mairie :

Lundi au vendredi de 9h à 12h  
Le lundi de 17h à 19h  
Le mercredi de 14h à 16h

### Permanence du Maire :

Le lundi de 17h à 19h  
Sur rendez-vous

### Permanences des adjoints :

Sur rendez-vous



## MAIRIE D'ALTORF

5, place St Cyriaque  
67120 ALTORF

Téléphone : 03 88 38 12 54

Télécopie : 03 88 38 75 43

Courriel : [mairie-altorf@wanadoo.fr](mailto:mairie-altorf@wanadoo.fr)

Site : [www.altorf.fr](http://www.altorf.fr)